

Plan écoles INVESTIR POUR L'ÉDUCATION

La Ville SE TRANSFORME

+200 à 300

élèves par an

42

classes ouvertes depuis 2014

+30 %

de repas dans les cantines sur 5 ans

DES OBJECTIFS ambitieux

- Une ville à hauteur d'enfant
- Un parcours éducatif de la petite enfance à la jeunesse et l'autonomie
- Des temps de l'enfant harmonieux (école, loisirs, famille)
- Une place pour chaque acteur éducatif : partenariat et co-éducation
- Des écoles de quartier à taille humaine et respectueuses de l'environnement
- Une alimentation saine, bio et locale
- Rénovation thermique sur Pain-levé, Ampère, Élisée-Chatin
- École à énergie citoyenne : Menon, Clémenceau, Racine, Malherbe



Travaux à l'école Saint-Bruno.

La Ville INVESTIT

- 65 M€ (1^{er} budget d'investissement de la Ville)
- 5 nouvelles écoles, 1 extension, 1 réhabilitation, 3 rénovations thermiques (Ampère, Painlevé, Chatin), 4 restaurants scolaires
- Des panneaux solaires sur les écoles (Menon, Clémenceau, Racine, Malherbe)
- Entretien du patrimoine scolaire

DES ORIENTATIONS partagées

- Participation citoyenne
- Locaux mutualisés
- Exigence environnementale (qualité de l'air, chantiers propres, matériaux durables)
- Insertion sociale dans les chantiers



L'école Simone-Lagrange en cours de construction

Cœurs de Ville-Cœurs de Métropole

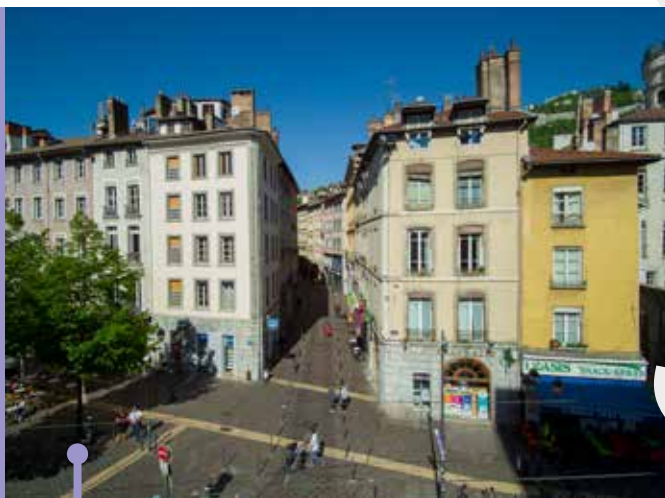
ZOOM sur des PROJETS PHARES

DES OBJECTIFS PARTAGÉS POUR LE CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

- Redynamiser, embellir, mettre en valeur le centre-ville de Grenoble et son patrimoine ;
- Agrandir le plateau piéton, favoriser les circulations douces entre le quartier Saint-Laurent et la Caserne de Bonne ;
- Améliorer la qualité d'usage des espaces publics (végétalisation, assises, qualité des revêtements, éclairage, baisse des nuisances...)



Projet de piétonisation de la place Grenette. © G. Esparbet



Rue Brocherie vue de la place. Notre-Dame © Ville de Grenoble

PLUSIEURS SECTEURS

- Piétonisation du secteur Brocherie-Chenoise ;
- Piétonisation et mise en valeur patrimoniale de la place Grenette, des rues Montorge et République ;
- Création d'une zone de trafic limité (bus, livraison, taxis, riverains) et requalification complète du boulevard Agutte-Sembat ;
- Piétonisation du secteur Millet/Vaucanson ;
- Interventions qualitatives secteur Lyautey, Lakanal, Championnet, Rey, Victor-Hugo

BUDGET ET DÉCIDEURS

- Un budget de 11 M€ sur 3 ans ;
- Un projet co-porté par la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, et le Syndicat Mixte des Transports en Commun.

11 M€

PLANNING 2018

Poursuite de la concertation, tests d'usages, aménagement éphémères et 1^{ers} travaux (place Grenette)

2019

Travaux qualitatifs définitifs



Aménagements éphémères de la rue de la République. © Ville de Grenoble



PROMOUVOIR l'accès aux DROITS en matière de LOGEMENT et d'HÉBERGEMENT en limitant le non-recours

→ OBJECTIF

Une expérimentation pour rendre effectif l'accès à ses droits avec une équipe juridique mobile.

→ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un dispositif innovant permettant d'aller à la rencontre des publics dépourvus de logement, ou vivant dans un logement insalubre, éloignés de leurs droits et qui ne fréquentent pas ou plus les institutions.

Un dispositif qui renforce l'accompagnement juridique de ces publics dans toute la durée de leurs démarches d'accès aux droits via la loi DALO / DAHO (Droit au Logement Opposable, Droit à l'Hébergement Opposable). Cet accompagnement va de l'information des publics jusqu'au recours contentieux le cas échéant.



→ POURQUOI ?

Parce que l'opposabilité du droit au logement et à l'hébergement est inscrite dans la loi depuis dix ans. Cependant son application est difficile compte tenu du nombre croissant de ménages ou d'individus reconnus comme éligibles.

→ AVEC QUI ?

La ville de Grenoble associera à la construction de ce dispositif des acteurs associatifs et institutionnels au contact des publics cibles et/ou qui peuvent apporter une expertise notamment : le CCAS de Grenoble, la Faculté de droit, la Fédération des acteurs de la solidarité, Un toit pour Tous, la Fondation Abbé Pierre... Elle réunira des juristes spécialisés et des compétences diverses dans le domaine du travail social. Cette équipe se veut également une interface de ressource et de soutien à l'ensemble des professionnels ou bénévoles accompagnant les publics cibles.

→ QUAND ?

La mise en œuvre de ce dispositif démarrera en mars 2018 pour une durée de deux ans et fera l'objet d'une évaluation. Elle pourra à terme être élargie à d'autres droits sociaux légaux ou droits fondamentaux (droits à la santé, droit des étrangers...).



SIMPLIFIER votre vie et AMÉLIORER les conditions de travail des agents

La Ville et le CCAS de Grenoble ont décidé de regrouper les équipes (et le matériel) sur 2 sites administratifs et 3 sites techniques.

POURQUOI DES REGROUPEMENTS ?

L'objectif est d'améliorer les conditions de travail des agents (locaux plus agréables, mieux équipés), de simplifier les démarches des usagers (plus de lisibilité), d'optimiser les coûts (énergie, transport, travaux...) et d'évoluer vers un monde du travail plus ouvert pour fluidifier les échanges, améliorer la transversalité, et s'adapter aux nouvelles pratiques et au numérique.

QUELS SONT LES SITES RETENUS ?

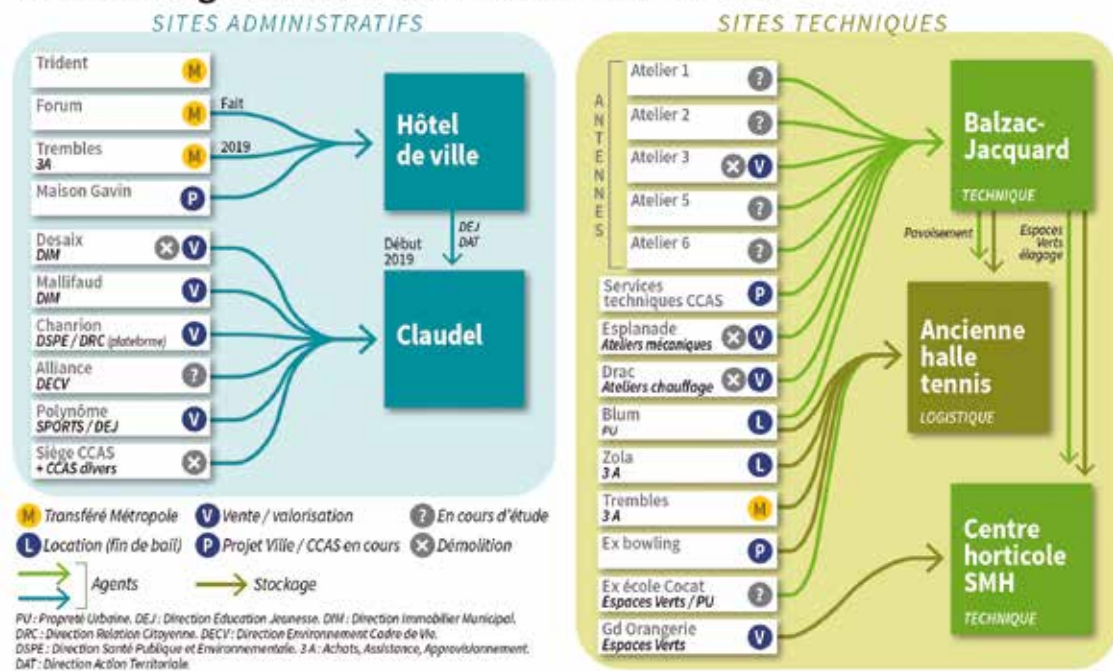
À terme, les services de la Ville seront regroupés sur 2 sites administratifs (Hôtel de ville et Claudel actuel bâtiment du siège du Crédit Agricole) et sur 3 sites techniques (Balzac-Jacquard, l'ancienne halle de tennis et le centre horticole).

Le centre horticole qui fournit une partie de la production florale de la Ville, abrite aussi les agents des Espaces verts.



Après la libération des locaux de Claudel par le Crédit Agricole courant 2018, succèdera une phase de travaux avant l'arrivée des agents des services de la Ville et du CCAS en 2019.

Locaux des agents de la Ville et du CCAS de Grenoble



QUE DEVIENDRONT LES LOCAUX ACTUELLEMENT OCCUPÉS PAR LES SERVICES ?

Les locaux dont la Ville est propriétaire (Mallifaud, Joseph-Chanrion...) seront cédés, ceux qui sont loués (Léon-Blum, Émile-Zola...) seront rendus à leur propriétaire, d'autres comme le siège du CCAS ou l'atelier mécanique de l'Esplanade seront démolis.

Le site Balzac-Jacquard deviendra un centre technique qui regroupera notamment le magasin et l'ensemble des ateliers de la Direction de l'Immobilier municipal.



Photos © Ville de Grenoble



La Halle de la rue du Repos deviendra un véritable centre logistique qui accueillera l'ensemble du stockage de la Ville ainsi que les équipes de secteurs de la Propreté urbaine et des Espaces verts.

